

L'herbe à puce

L'herbe à puce (*Toxicodendron radicans*) est une plante dont la sève est irritante et cause des éruptions cutanées. Rampante ou grimpante, cette plante affectionne particulièrement les endroits ombragés ou semi ombragés, et humides, en bordure des bois ou près des cours d'eau. Malgré qu'elle puisse prendre différentes formes, il importe de bien savoir la reconnaître pour mieux l'éviter.

Toxicodendron radicans présente des feuilles composées qui comprennent trois folioles (3 petites feuilles) ovales, dont les bords sont dentelés ou lisses ou même parfois les deux. Les feuilles sont souvent très luisantes et, en été, elles sont d'un vert très foncé.

Même si vous n'avez pas été en contact avec la plante, vous pouvez présenter une réaction allergique à la suite du contact avec un vêtement, un soulier ou un animal domestique qui l'a été puisque la sève huileuse (oléorésine) adhère à divers objets ou tissus. Il est possible de l'éliminer en lavant correctement les surfaces à l'eau savonneuse. Si vous croyez que votre peau a été en contact avec l'herbe à puce, lavez-la immédiatement à l'eau froide.



Malheureusement, il n'existe pas de méthode facile pour l'enrayer et l'arrachage manuel reste celle qui est la plus efficace. Par contre, avant de s'atteler à la tâche, il importe de prendre certaines précautions pour vous protéger. Par exemple, de 24 à 48 heures avant de passer à l'action, vous pouvez vaporiser un herbicide à faible impact, tel que le « TopGun » de Safer's, sur tout le feuillage visible de la plante, ce qui aura pour effet de l'affaiblir. Mais attention, la plante reste allergène et il ne faut surtout pas toucher aucune de ses parties à main nue, même si les feuilles semblent sèches (racines, tiges, feuilles vivantes ou mortes, fruits). Ensuite, une fois bien couvert des pieds à la tête, prendre soin d'arracher le plus de tiges possible avec des gants, même celles qui s'enfoncent dans le sol ou qui courent sous d'autres arbustes. Déposez ces tiges ou toute autre partie de la plante dans un sac, avec les gants utilisés et, s'il y a lieu, les vêtements aussi. Mettre ensuite tous les outils, accessoires et chaussures utilisés dans un seau d'eau chaude savonneuse préalablement préparé.

S'il reste des morceaux de tiges qui n'ont pas été enlevés, la plante refaillera probablement surface mais si vous inspectez l'endroit souvent et que vous arrachez l'herbe à puce dès qu'elle apparaît, au lieu d'attendre qu'elle prenne de la vigueur, vous en viendrez probablement à bout. Le printemps est un moment propice à l'arrachage car il y a moins de feuillage, et donc moins de surface de contact avec la sève. L'utilisation d'herbicide n'est pas privilégiée car, si elle n'est pas suivie d'un arrachage manuel, cette solution n'est pas efficace.



Un très faible pourcentage de la population ne présente aucune réaction allergique après avoir été en contact avec l'herbe à puce, si vous en connaissez, demandez-leur de l'arracher pour vous !
Quoi que vous fassiez, n'oubliez pas qu'il ne faut **JAMAIS BRÛLER L'HERBE À PUCE**, et si vous avez besoin d'aide pour l'identifier, contactez l'éco-conseiller aux Services techniques et travaux publics de la Ville de Rosemère.

Pour plus d'informations :

Site Internet du Jardin botanique de Montréal :

www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/fiches/herbe_puce.htm (français seulement)

Site Internet de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire du Canada :

www.pmra-arla.gc.ca/francais/pdf/pnotes/poivy-f.pdf